

Les cinq régulateurs publient un plan d'action pour accélérer l'intégration des marchés électriques de la région Centre-Ouest (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg et Pays-Bas)

12 FEVRIER 2007

Le Comité régional de coordination (RCC) de la région Centre-Ouest – réunissant les cinq régulateurs Bnetza, CREG, CRE, ILR et DTe – publie un plan d'action ambitieux avec des étapes concrètes pour les deux années à venir, en vue d'accélérer l'intégration régionale des marchés électriques.

Le plan d'action s'inscrit dans la continuité du travail réalisé dans le cadre des « feuilles de route » élaborées par les régulateurs à la fin de l'année 2005. Ce plan d'action vise à garantir, à partir de 2007 et au-delà, une approche complètement régionale pour parvenir à l'intégration des marchés électriques de la région Centre-Ouest. Ce plan liste plusieurs priorités qui nécessitent une intervention et identifie des actions spécifiques avec un calendrier de mise en œuvre approprié. Ces actions et ce calendrier de mise en œuvre, qui concernent l'ensemble des frontières et pays de la région Centre-Ouest, ont été largement discutées avec les gestionnaires de réseaux de transport (GRT) concernés.

Les sujets prioritaires mentionnés dans le plan d'action sont :

- L'harmonisation et l'amélioration des mécanismes d'enchères explicites, dont la question de la fermeté des capacités d'interconnexion ;
- La mise en œuvre d'une solution de couplage de marchés organisés basée sur les flux ;
- La mise en œuvre d'échanges transfrontaliers intrajournalier et d'ajustement ;
- La mise en place d'une méthode commune de calcul des capacités d'interconnexion ;
- La maximisation du niveau et de l'utilisation des capacités d'interconnexion existantes ;
- L'élaboration d'un plan régional d'investissement dans le réseau de transport ;
- La transparence du marché et des GRT ;
- La surveillance régionale des marchés ;
- L'harmonisation et l'amélioration des échanges de données.

Le 27 février 2006, le groupe des régulateurs européens du gaz et de l'électricité (ERGEG) a lancé les initiatives régionales de l'électricité (ERI), avec pour objectif d'identifier et d'éliminer les barrières au développement de marchés de l'électricité concurrentiels dans sept régions européennes. Dans le cadre de l'initiative régionale pour la région Centre-Ouest, le RCC a organisé, en juin 2006, un mini-forum dans lequel toutes les parties prenantes, acteurs de marché et représentants du gouvernement, étaient invitées et consultées pour définir les sujets jugés prioritaires pour améliorer l'intégration régionale des marchés. Cette consultation a donné lieu à une première proposition de plan d'action élaborée par le RCC.

Transmise aux GRT, cette proposition a fait l'objet d'une réunion ad-hoc en octobre 2006. Le plan d'action régional finalisé est maintenant rendu public.

Les cinq régulateurs Bnetza, CREG, CRE, ILR et DTe précisent, qu'au-delà de ce plan d'action régional, ils continueront à encourager tout progrès susceptible d'améliorer l'intégration des marchés.

Dans la perspective de la réalisation d'un marché européen intégré de l'électricité, les cinq régulateurs soulignent le besoin de cohérence, d'harmonisation des mécanismes de gestion de la congestion et de convergence des organisations de marché entre les différentes initiatives régionales.

Note pour les journalistes français :

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec le Service Communication – Tél.: +33 (1) 44 50 42 67.